

OGM : le scandale Cargill

vendredi 20 janvier 2006, par [France Nature Environnement](#) (Date de rédaction antérieure : 20 janvier 2006).

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement, apprend que l'Etat vient d'autoriser la multinationale CARGILL, dont une usine est installée dans le port de BREST, à doubler sa capacité de production d'aliments pour animaux, dont une grande partie à base d'OGM, au mépris complet du droit et de la sécurité sanitaire des citoyens.

Cette usine a longtemps fonctionné dans l'illégalité pour n'avoir pas respecté les limites de production, ignorant les mises en demeure adressées par les autorités de contrôle, ce qui constitue autant d'infractions pénales.

Qu'à cela ne tienne, le Gouvernement a décidé de régulariser la situation de la société Cargill et, mieux encore, de la récompenser ! L'usine Cargill pourra désormais traiter non plus 450 000 mais 900 000 tonnes par an d'aliments pour animaux, dont 2/3 à base de soja majoritairement OGM.

Pour Lylian Le Goff, responsable de la mission OGM de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT :
« Cette couverture des pratiques illégales de Cargill démontre les vraies intentions du Gouvernement, à la veille de la présentation au Parlement d'un projet de loi qui, comme l'a révélé France Nature Environnement, encourage la prolifération incontrôlée des OGM ».

La Fédération FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT a décidé de saisir les tribunaux afin, dans un premier temps, d'obtenir l'annulation de cette autorisation. Elle demande aussi au Conseil régional de Bretagne d'émettre un avis sur cette affaire, dès lors qu'il s'est clairement prononcé pour une Bretagne sans OGM des champs à l'assiette et tente d'établir une filière d'importation de soja garanti sans OGM en provenance du Brésil.
France Nature Environnement lance un appel à toutes ses associations fédérées et partenaires pour se joindre à cette action.

Contact(s) Presse ;

Lylian Le Goff (Pilote Mission biotechnologies) 06 72 15 22 25

Arnaud Gossement (avocat) 06 83 32 15 10